



NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Partie 1 : Budget Principal

I - Cadre général du budget

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site de la Commune.

La présente note répond donc à cette obligation.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2020.

II – Détail des sections

1- Section de fonctionnement

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 :	84 247.91 €
Total des dépenses 2020 :	1 014 704.51 €
Total des recettes 2020 :	1 187 234.36 €

Soit un excédent de fonctionnement de 256 777.76 €

1.1 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2020, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2019	CA2020	Variation en €
013- Atténuations de charges	29 905.69 €	58 100.83	28 195.14
70- Produits des services	83 255.24 €	57 914.85	- 25 340.39
73- Impôts et taxes	620 705.44 €	627 523.23	6 817.79
74- Dotations et participations	264 803.15 €	273 637.46	8 834.31
75- Autres produits de gestion courante	73 189.32 €	71 451.93	- 1 737.39
76 – Produits financiers	37.36 €	26.15	- 11.21
77- Produits exceptionnels	20 267 €	9 877.72	-10 389.28
042- Opérations d'ordre	119 699.53 €	88 702.09	-30 997.44
TOTAL	1 211 862.73	1 187 234.36	-24 628.37

La diminution des recettes :

- Au chapitre 70 est liée à la crise sanitaire avec une fermeture des écoles qui génère une diminution des recettes de cantine, garderie et une fermeture des services donc une diminution des mises à disposition au sein de la Communauté de Communes,
- au chapitre 75 est liée à une diminution des revenus des loyers et location des salles
- au chapitre 77 est normale car en 2019 la vente du camion s'élevait à 20 000 €,

L'augmentation des recettes :

- au chapitre 73 provient des recettes fiscales qui font suite à une revalorisation des bases (aucune augmentation des taux par la collectivité en 2020),
- au chapitre 74 provient essentiellement d'une augmentation de la DGF
- au chapitre 013 est liée au remboursement des charges du personnel en arrêt de travail

1.2- – Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2020, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Variation en €
011 – Charges à caractère général	375 797.28 €	282721.65 €	-93 075.63 €
012 – Charges de personnel	521 129.11 €	530 351.80 €	9 222.69 €
65 – Autres charges de gestion courante	81 257.48 €	86 056.83 €	4 799.35 €
66-Charges financières	9540.48 €	10 289.95 €	749.47 €

67 – Charges exceptionnelles	125.60 €	14 051.19 €	13 925.59 €
042 – Opération d'ordre	142 017.53 €	91 020.19 €	- 50 997.34 €
TOTAL	1 129 867.48 €	1 014 704.51	- 115 162.97 €

Le total des dépenses de fonctionnement a diminué de 115 162.97 € entre 2019 et 2020.

L'augmentation des dépenses au :

- Chapitre 65 provient essentiellement de l'augmentation des indemnités des élus
- Chapitre 012 s'explique par l'embauche de personnel en remplacement du personnel absent et l'augmentation des cotisations de l'assurance du personnel ainsi que de l'augmentation de la cotisation assurance du personnel
- Au chapitre 67 s'explique par le remboursement de la taxe d'aménagement de l'EHPAD réclamé par le trésor public

La diminution des dépenses au chapitre 011 provient essentiellement de la diminution du budget fêtes et cérémonies, des locations mobilières et du budget restauration avec la fermeture de l'école. De plus en 2019 des travaux exceptionnels de restauration de la mairie avaient été entrepris à la suite d'une infiltration d'eau.

2-Section d'investissement :

La section d'investissement présente un résultat global excédentaire de 255 243.18 € et comprend des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 330 836.16 € et en recettes pour 108 858 €.

2.1 Recettes d'investissement

L'évolution du montant des recettes d'investissement pour 2020, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2020
13 – Subventions d'investissement	868 858.35 €
10- Dotations, fonds de concours et divers	743 182.18 €
040 – Opérations d'ordre	91 020.09 €
001 – Solde positif reporté	696 645.02 €
TOTAL	2 399 705.64 €

Les principales recettes de l'année 2020 étaient :

- Le FCTVA sur les dépenses de 2018 pour 38 843.24 €
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 1 179.52 €
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - Subvention du Département de 1 573.79 € pour l'aménagement du columbarium
 - Subvention de l'Etat pour la construction de l'école pour 490 897.60 € au titre de la DETR et de la DSIL
 - Subvention du Département pour la construction de l'école pour 376 901.79 €
 - Subvention de la Région pour la valorisation du site de la Villa d'Antone pour 1 058.96 €
 - Subvention du Département pour le remplacement des lanternes LED de l'éclairage public avenue de Toulouse pour 11 328 €

2.2 – Les dépenses d'investissement

L'évolution du montant des dépenses d'investissement pour 2019, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2020
204 – Subvention d'équipements versés	48 953.67 €
21 – Immobilisations corporelles	73 644.61 €
23 – Immobilisations en cours	1 852 831.36 €
16 – Emprunts	80 330.73 €
040- Opération d'ordre	88 702.09 €
TOTAL	2 144 462.46 €

Les principales réalisations de l'année 2020 étaient :

- Travaux école (1 850 911.66 €)
- Broyeur d'accotement (2 600 €)
- Acompte fonds de concours Halles Couvertes (46 353.67 €)
- Cases columbarium (5 395.86 €)
- Remplacement appliques salle culturelle (3 252.12 €)
- Remplacement chauffe-eau (501.27 €)
- Remise en état du système de désenfumage (2 623.92 €)
- Diverses signalétiques (3 595.44 €)
- Panneau signalétique Villa d'Antone (226.80 €)
- Remplacement des lanternes par led Avenue de Toulouse (33 984 €)
- Pose horloge éclairage public centre bourg (5 670 €)
- Extincteurs bâtiments communaux (952.66 €)
- Acquisition d'un rotofil (2 305.93 €)

- Acquisition d'un compresseur (510 €)
- Armoire coupe-feu mairie (2 562 €)
- Onduleurs école + souris filaires (294.50 €)
- Ordinateurs mairie (695 €)
- Mobilier école (7 229.58 €)
- Lave-linge école (1750.80 €)
- Réfrigérateur école (199.99 €)
- Chaise bureau mairie (406.80 €)
- Acquisition 3 chariots ménage école (893.16 €)
- Acomptes maitrise d'œuvre Villa d'Antone (3 222 €)

III – Endettement de la commune

Depuis 2010, la commune n'avait contracté aucun emprunt. En 2019, deux emprunts ont été réalisés pour le financement de la construction de l'école maternelle et primaire. Le premier d'un montant de 260 000 € et le second (Prêt relais TVA) de 379 000 €.

IV – Les taux d'imposition

Les taux d'imposition n'ont pas subi d'augmentation en 2020.

La taxe d'habitation elle n'a pas donné lieu à un vote. Son produit d'un montant de 127 373 € a été figé par l'Administration

Taxes	Taux commune
TFB	18.60
TFNB	46.49

VI – Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie B : 2 agents
 - Catégorie C : 11 agents
- Agents non titulaires :
 - CDD : 1 personne

Partie 2 : Budget annexe / Assainissement

1- Section de fonctionnement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : + 55 205.86 €

Total des dépenses 2020 : 50 552.80 €

Total des recettes 2020 : 70 669.82 €

Soit un excédent de fonctionnement de 75 322.88 €

2- Section d'investissement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : - 116 308.14 €

Total des dépenses 2020 : 240 214.01 €

Total des recettes 2020 : 132 388.42 €

Soit un déficit d'investissement de 224 133.73 €

Des restes à réaliser sont à noter pour un montant de 60 928.47 € en dépenses et 615 918.52 € en recettes.

Le Maire,



Stéphane PATIER